



RECRUTEMENT POUR LE POSTE DE : AGENT DE HAUTE MAITRISE

FICHE DE POSTE D'UN TECHNICIEN TOPOGRAPHE

1- DIPLOMES ET FORMATIONS :

- ✓ Baccalauréat+ Diplôme de technicien en Topographie.

2- QUALITES PERSONNELLES ET COMPORTEMENTALES :

- ✓ Être dynamique, motivé et sérieux ;
- ✓ Avoir un esprit d'organisation et d'initiative ;
- ✓ Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- ✓ Disponibilité et mobilité dans le travail ;
- ✓ Esprit d'écoute et capacité de dialogue ;
- ✓ Sens de confidentialité et de l'observation.

3- COMPETENCES REQUISES :

- ✓ Maitriser la topographie et les processus de production des documents cartographiques ;
- ✓ Maitrise les travaux topographiques en matière de planification et de gestion urbaine ;
- ✓ Maitriser de la réglementation d'urbanisme ;
- ✓ Maitriser l'utilisation de l'outil informatique ;
- ✓ Maitriser de la cartographie numérique, de la photogrammétrie, outils SIG, drones et logiciels topographiques type Autocad et similaires ;
- ✓ Maitrise les nouvelles technologies, à l'instar des outils matériels et logiciels de la lasergrammétrie, du BIM, SIG 3D, CIM, etc. ;

4-MISSION ET DESCRIPTION DU POSTE :

Ce poste a pour tâches principales :

- ✓ Elaborer les implantations des projets par rapport aux documents d'urbanisme et images satellitaires ;
- ✓ Instruire les demandes de construire, de lotir, de morceler et de créer des groupes d'habitation et ce, conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- ✓ Participer aux commissions de contrôles des chantiers ouverts ;
- ✓ Participer aux différentes commissions (réception provisoire, expertise, choix du terrain et autres) ;
- ✓ Participer à l'élaboration et le suivi de l'exécution des études (documents d'urbanisme, charte architecturale, projet de mise à niveau, plans de restructuration, transport, espace verts) et ce, conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- ✓ Elaborer les notes de renseignements urbanistiques.



5- DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de la candidature est composé de :

- ✓ Une demande manuscrite accompagnée d'un CV ;
- ✓ Une Copie certifiée conforme du diplôme ;
- ✓ Une copie de la CIN ;
- ✓ L'attestation d'équivalence pour les diplômes délivrés par des institutions étrangères ;
- ✓ L'autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires ;

**LES DOSSIERS DOIVENT ETRE DEPOSES SOUS PLI FERME
AU BUREAU D'ORDRE DE L'AGENCE URBAINE DE SETTAT
OU ENVOYES PAR COURRIER POSTAL A SON SIEGE BOULEVARD
HASSAN II N° 11 BP 532- SETTAT
AU PLUS TARD LE 08 NOVEMBRE 2024 A 16H30MN**

